

À la suite du message adressé par la Présidente-Directrice Générale de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) concernant les réflexions engagées par les ministères de tutelle sur un éventuel rapprochement entre l'IRD et le CNRS, Force Ouvrière souhaite s'adresser à l'ensemble des personnels.

À ce jour, les informations communiquées confirment que des discussions sont engagées dans le cadre de la mission gouvernementale « État efficace ». Si aucune décision officielle n'a encore été annoncée, les interrogations légitimes des agents appellent des réponses claires et une totale transparence.

Pour Force Ouvrière, l'IRD doit demeurer un Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST) à part entière, disposant de sa gouvernance, de son identité, de ses missions et de ses moyens propres.

Depuis plus de 80 ans, l'IRD a construit **un modèle original de recherche transdisciplinaire** fondé sur le partenariat scientifique et technique avec les pays des Suds. Cette spécificité a permis de patiemment élaborer une relation de confiance avec les acteurs scientifiques et pouvoirs publics locaux, fondamentale pour déployer une science avec et pour les Suds. Elle constitue une richesse unique pour la recherche française, construite de longue date, une reconnaissance internationale par les acteurs de recherche et les pays où l'IRD est implanté, ainsi qu'un outil majeur de la coopération scientifique et diplomatique de notre pays.

Cette identité repose avant tout sur les femmes et les hommes qui font vivre l'établissement au quotidien, dans l'Hexagone, dans les Outre-mer et à l'étranger, notamment grâce à une politique d'expatriation, à des outils et moyens associés, qui sont au cœur des missions de l'IRD depuis sa création.

Pour Force Ouvrière, cette spécificité ne doit en aucun cas être diluée dans une réorganisation administrative ou institutionnelle qui ferait perdre la confiance, longuement construite, accordée par les partenaires à l'IRD.

Nos priorités sont claires :

- le maintien de l'IRD comme EPST autonome ;
- le maintien de l'ensemble des personnels, quels que soient leurs statuts, leurs métiers ou leurs affectations ;
- la préservation de toutes les missions de l'établissement ;
- le maintien du modèle IRD, organisation unique de recherche scientifique en partenariat avec les pays des Suds ;
- la préservation du dispositif d'expatriation, élément essentiel du rayonnement scientifique de l'IRD depuis plus de 80 ans ;

- le respect des carrières, des conditions de travail et des droits de l'ensemble des agents.

Moderniser l'action publique ne peut signifier effacer ce qui fonctionne. Depuis plus de 80 ans, l'IRD démontre chaque jour, sur le terrain hexagonal, outre-mer, et à l'étranger, sa capacité à produire une recherche d'excellence, reconnue internationalement, au service des grands enjeux mondiaux de développement et fondée sur un partenariat équilibré avec les pays des Suds, dans toutes les disciplines de la science. Cette singularité constitue un atout pour la France et doit être préservée.

Pour Force Ouvrière, il n'est pas question que des considérations exclusivement budgétaires ou administratives conduisent à affaiblir un établissement qui a démontré son utilité scientifique, stratégique et humaine. [Au-delà de l'Institut lui-même, ce serait aussi affaiblir le rayonnement de la science française au-delà de l'Hexagone.](#)

L'IRD n'a pas vocation à être démantelé ou absorbé. Il doit être conforté dans son statut d'EPST, avec l'ensemble de ses personnels, de ses missions, de son réseau international et de son modèle unique de recherche en partenariat.

Force Ouvrière continuera à agir avec détermination, responsabilité et indépendance pour défendre les agents, leurs métiers, leurs conditions de travail et l'avenir de notre établissement, comme elle le fait pour les projets de fusion AMUE/CINES/ABES et d'intégration de l'IPEV à Ifremer.

Nous continuerons à vous informer en toute transparence des évolutions de ce dossier et à porter votre voix auprès de la direction, des ministères et dans toutes les instances de dialogue social.

Parce que défendre l'IRD, c'est défendre ses personnels, [FO ESR mettra tout en œuvre pour s'opposer à cette absorption](#), y compris la grève.

Parce que [défendre l'IRD, c'est préserver plus de 80 ans d'une recherche publique française unique au service des pays des Suds et de l'intérêt général.](#)

Force Ouvrière ESR - Section nationale IRD : fo-esr@ird.fr